

Fiche info

Continuer à travailler pendant un traitement pour un cancer du sein *Est-ce possible ?*

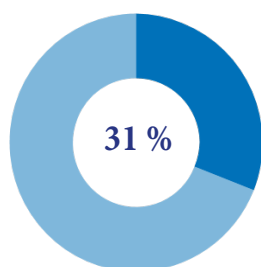
Les progrès dans la prise en charge thérapeutique du cancer du sein ont permis une réelle amélioration de la qualité de vie. La question du maintien à l'emploi pendant les traitements est de plus en plus posée par les patientes. Les résultats de l'enquête CALISTA apportent un éclairage sur les attentes et les motivations de ces patientes.

Plus de 50 000 femmes sont diagnostiquées chaque année en France pour un cancer du sein. Plus de la moitié d'entre elles ont moins de 65 ans et sont donc susceptibles d'exercer une activité professionnelle.

Grâce à l'amélioration des traitements et à une meilleure prise en charge de leurs effets secondaires, de plus en plus de femmes touchées par la maladie souhaitent conserver leur activité professionnelle.

Calista est la 1^{ère} enquête nationale posant la question de l'emploi chez les patientes désirant maintenir leur activité professionnelle pendant leur traitement. Cette enquête, menée entre mars et novembre 2012, a impliqué 216 patientes désireuses de continuer à travailler malgré un traitement pour un cancer du sein et 97 oncologues libéraux. Les objectifs de **CALISTA** ont été d'évaluer les attentes et les motivations de ces femmes qui souhaitent continuer leur activité professionnelle pendant leurs traitements.

■ **Travailler pendant son traitement**



31 % des femmes interrogées ont réussi à continuer leur activité professionnelle sans arrêt de travail depuis le début de leurs traitements.



■ **Des aménagements possibles**

Parmi les femmes souhaitant continuer à travailler pendant leurs traitements :

- **46 %** étaient toujours en poste dans les mêmes conditions horaires,
- **25 %** étaient toujours en poste avec une réduction du temps de travail.

Seules **28 %** des femmes étaient en arrêt de travail.

■ **La satisfaction de son poste**

96 % des femmes désirant maintenir leur activité professionnelle pendant les traitements ont déclaré être satisfaites de leur poste :

- **63 %** étaient très satisfaites,
- **33 %** étaient plutôt satisfaites.

Impact de la maladie sur la carrière

44 % des femmes estimaient que la maladie aurait un impact sur leur évolution de carrière (très important pour 15 % et important pour 29 %).

Les motivations

Les femmes ont exprimé le souhait de conserver une vie normale grâce à leur travail pour :

- Continuer à vivre comme avant la maladie (42 %),
- Conserver un lien social (25 %),
- Garder le moral (25 %).

Seules 30 % des femmes ont motivé leur maintien d'activité par obligation dont 22 % par conscience professionnelle et 9 % pour des raisons financières.

L'avis des médecins

Pour les médecins interrogés, les 4 critères les plus importants pour le maintien de l'activité professionnelle de leurs patientes étaient :

- Leur motivation (94 %),
- La prise en compte des effets secondaires des traitements (92 %),
- La pénibilité du poste occupé (89 %),
- Le type de travail (89 %).

Etre informée

La majorité des patientes de l'étude a exprimé un fort besoin d'informations de leur médecin pour les aider à maintenir leur activité professionnelle :

- 86 % des participantes estimaient important d'être informées sur les aménagements possibles de leur poste de travail.

- 76 % attendaient une remise de documents d'information pour les aider à maintenir et à adapter leur travail.

Des aménagements de poste et de temps de travail sont possibles et prévus par la loi pour les salariées.

L'adaptation des horaires de consultation

Afin de concilier activité professionnelle et prise en charge thérapeutique :

- 70 % des patientes ont eu la possibilité de choisir leurs horaires de consultation auprès de leur oncologue.

Ceci témoigne d'une qualité d'écoute des souhaits des patientes et d'une grande adaptabilité des équipes soignantes.

- 37 % des patientes souhaiteraient pouvoir modifier les horaires des consultations afin qu'ils soient compatibles avec leur activité professionnelle :
 - Tôt le matin (67 %),
 - Tard le soir (37 %),
 - Le samedi (17 %).

Des autorisations d'absence pour suivi médical sont prévues par la loi pour les salariées.

Discuter ouvertement des contraintes professionnelles avec l'équipe soignante peut permettre de planifier les consultations afin que l'impact des traitements soit le plus faible possible.

Profil des femmes de l'étude

- Femmes traitées pour un cancer du sein souhaitant maintenir leur activité professionnelle
- Âge moyen : 48 ans
- 3/4 d'entre elles vivent en couple
- 67 % ont au moins 1 enfant au foyer
- 82 % sont salariées
- 83 % travaillent à temps plein
- Elles occupent leur poste depuis plus de 12 ans en moyenne
- 88 % ont une maladie à un stade précoce

A Propos de...

CALISTA : 1^{er} observatoire sur les trajectoires professionnelles et cancer du sein en oncologie libérale, à l'initiative du CROL (Cercle de Réflexion en Oncologie Libérale), avec le soutien institutionnel de Roche.

Les résultats de **CALISTA** ont été présentés lors de congrès médicaux internationaux et publiés dans un journal médical :

Maintaining professional activity during breast cancer treatment. Ganem G et al. European Journal of Cancer Care 2016; 25:458-465.

Roche, leader en Oncologie soutient les initiatives originales qui contribuent à améliorer la prise en charge globale du cancer permettant d'améliorer la qualité de vie des patients et de changer le regard de la société sur cette maladie.



Fiche info

Reprenre le travail après un cancer

Les motivations pour la reprise d'une activité professionnelle après un cancer sont souvent multiples : raisons financières, souhait de retour à une vie « normale », victoire sur la maladie, souhait de contacts avec l'extérieur... Pour l'entourage, le retour au travail revêt également une importance particulière puisqu'il symbolise souvent la fin de la maladie. Pourtant, la reprise du travail intervient parfois alors que les soins sont encore en cours. Il s'agit donc d'une étape avec de multiples enjeux qui doit être bien préparée.

Vos interlocuteurs

Vous souhaitez reprendre le travail : à qui en parler ?

• Votre médecin traitant, votre oncologue
Tous deux connaissent votre maladie et vos préférences et vous indiquent le moment le plus opportun pour envisager un retour au travail.

• L'assistante sociale
Elle peut vous informer sur vos droits et vous conseiller dans les différentes démarches à mettre en œuvre pour reprendre le travail. Les assistantes sociales peuvent être rencontrées au sein de l'établissement dans lequel vous êtes soigné.

Autres interlocuteurs

D'autres interlocuteurs interviennent dans le processus de retour au travail (médecin Conseiller de l'Assurance Maladie, Maison départementale des personnes handicapées...) sans oublier votre employeur qui pourra, par exemple, adapter le poste de travail ou rechercher un autre poste de travail adapté à votre état de santé, selon les recommandations du médecin de travail.

Une étape clé, la visite de préreprise

Vous avez un statut de salarié et vous êtes en arrêt de travail : sollicitez une visite de préreprise auprès du médecin du travail de façon précoce.

• Qu'est-ce que la visite de préreprise ?



En savoir +

■ **Cancer Info Service** : 0 805 123 124

<http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Vos-demarches>

Rubrique : Vos démarches

■ **Fiches Info Patients** / Reprendre le travail après un cancer ; Cancer et vie quotidienne : une équipe pour vous accompagner

<http://www.roche.fr/patients/info-patients-cancer.html>

Rubrique : Patients / Information patients cancers

■ **Application Fiches Info Patients Roche** / App Store et Google play

<http://www.roche.fr/patients/application-fiches-info-cancer.html>

■ **Rose Magazine** / Cancer et travail : connaître ses droits et se défendre !

<http://www.rosemagazine.fr/magazine/societe/article/cancer-et-travail-connaître-ses-droits-et-se-defendre>